



# ÉLECTIONS Conseil de Surveillance Actions EDF

Du 27 novembre au 10 décembre 2018

**Vous avez investi dans le fonds Actions EDF du PEG, en espérant faire fructifier votre épargne dans la durée, tout en participant en tant que salarié actionnaire au développement du groupe EDF.**

Vous pouvez vous exprimer sur la gestion et les orientations du groupe EDF, en passant par vos représentants syndicaux au sein du Conseil de Surveillance du fonds Actions EDF, instance qui contrôle la gestion de ce placement. Pour ce faire, vous allez élire dans ce Conseil vos représentants : ils porteront votre voix aux Assemblées Générales des actionnaires d'EDF, où ils pourront poser des questions écrites et présenter des résolutions. L'influence de ce fonds est déterminante car, rappelons-le, il est (donc vous êtes) le deuxième actionnaire d'EDF (avec environ 1 % du capital) derrière l'État (environ 84 %).

Pour mémoire, FO était opposée à l'ouverture du capital d'EDF, car engager sur la durée de lourds investissements se marie mal avec la volonté de rentabilité à court terme des investisseurs boursiers. En outre, cette rentabilité est à la merci des décisions politiques aléatoires de l'actionnaire principal, l'État.

Malgré cette opposition initiale, FO, syndicat pragmatique et réformiste, s'est impliqué dans le champ de l'actionariat salarié afin de défendre l'intérêt de l'entreprise, des salariés et anciens salariés actionnaires :

- **Respect du modèle d'entreprise intégrée** : c'est un élément fondamental de création de valeur pour la nation, les salariés et les actionnaires. Les tentatives de découpage de l'entreprise sont destructrices de valeur pour tous, dont vous les actionnaires actuels. C'est bien l'entreprise intégrée qui avait été vendue lors de l'ouverture du capital !
- **Respect des salariés et de leur Statut** : il permet à ces derniers d'être sereins dans leur travail et de contribuer ainsi à la chaîne de valeur.
- **Utilisation responsable des revenus de l'entreprise** : il faut privilégier l'investissement productif pour valoriser notre patrimoine industriel et garantir la pérennité du groupe plutôt que de distribuer des dividendes surgonflés, parfois payés grâce à de l'endettement.

Ces dividendes artificiels n'ont jamais compensé la chute du titre et ont grevé les investissements productifs. Ils ont pénalisé les finances du groupe, celles des actionnaires salariés et la pérennité des emplois en menaçant la maintenance et le renouvellement des parcs de production.



■ **Conservation de la création de valeur, au sein du groupe EDF**, au bénéfice d'une politique intelligente d'investissement : le parc nucléaire ne doit pas être arrêté prématurément pour des considérations idéologiques et doit cesser d'être la vache à lait des fournisseurs alternatifs qui spolient les actionnaires d'EDF !

■ Enfin, la distribution de **dividendes « modérés et responsables »**, pour ne pas retomber dans les erreurs du passé.

Des défis majeurs s'annoncent pour EDF et ses actionnaires : la réussite et l'avenir de l'EPR, la prolongation de vie des centrales nucléaires, le développement des ENR, les menaces sur les concessions hydrauliques, les « réseaux intelligents » (smart grids), la voiture électrique... EDF a donc besoin de toute la richesse créée par le groupe pour y faire face. C'est à ce prix que l'action EDF pourra être correctement valorisée.

Une entreprise qui motive ses salariés, qui sait investir dans son outil industriel et qui reconnaît les défis auxquels elle est confrontée est une entreprise saine et rentable.

C'est dans ces conditions que l'action EDF peut progresser sur les marchés financiers, et non pas dans un contexte d'attaques permanentes contre le modèle économique et social d'EDF, qui a pourtant fait ses preuves depuis sa création.

**Pour défendre votre investissement en tant que salariés actionnaires, votre emploi et votre retraite, ne jouez pas petit bras.**

**Votez FO**

Titulaires	Suppléants
Eric MACEL (EDF SA - DF)	Corinne LOMBARD (ENEDIS)
Carole COHET-PACAU (EDF SA - DC)	Gilles GOUBET (EDF SA - DPN)
André LEBROT (Electricité de Strasbourg)	Stephanie DUGENET (EDF SA - DC)
Véronique MOREL (ENEDIS)	Eric PASCUAL (ENEDIS)
Michel PETIT (FRAMATOME)	Franck TOSAN (EDF SA - DA)
Zohra WITTEK-KAIM (EDF SA - DIG)	Ludovic BUSSIÈRE (EDF SA - DC)
Alain VIGNAL (ENEDIS)	Gatherine NICOLAS-MICHON (EDF SA - DJ)
Françoise BIDARD (EDF SA - DIPNN)	Thierry RICHARD (EDF SA - DC)



**Votez FO Énergie et Mines**

*Libre et  
Indépendant*